

ATTESTATION

Je soussigné, Denis CARTIER Architecte DPLG, 4 rue Francis Martin 33000 Bordeaux, certifie qu'une étude de sol a été réalisée, imposé par le plan de prévention retrait gonflement des argiles, et que le projet de centrale solaire au sol de Catreille sur les communes d'Ayguetinte et Beaucaire (32410) pour le compte de la SARL centrale solaire de Catreille représentée par Mr GAY Erick, la prend en compte.

Bordeaux, le 29 Janvier 2018,

Pour faire et valoir ce que de droit,

Denis Cartier

